



Les ODD,  
un **cadre universel** et structurant  
pour la concertation  
et la **coopération territoriale**

## Objectif 17

# Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser

## Le contexte, les enjeux

En France, 87 % des maires considèrent que les nouvelles alliances sont sources d'innovation pour répondre aux défis territoriaux. 76 % d'entre eux estiment que leur territoire est entré dans une dynamique de co-construction, mais 46 % ne savent pas encore comment faire concrètement pour la mettre en œuvre<sup>1</sup>. C'est en cela que le cadre partagé des ODD est un puissant outil collectif. Lors de l'adoption de l'Agenda 2030, la communauté internationale a souhaité associer aux nouveaux objectifs les moyens financiers et non-financiers de leur mise en œuvre, principalement dans sept domaines énoncés dans l'ODD 17 : les finances (leur restructuration), la technologie, le renforcement des capacités, le commerce, les questions structurelles, les partenariats multipartites, les données.

Ce dix-septième ODD est la résultante des interdépendances accrues de notre monde interconnecté et de la complexité des problèmes, ce qui induit des solutions prenant en compte l'ensemble des facteurs et endossées par toutes les parties prenantes. Il constitue en fait le principal levier de rupture et le véritable potentiel transformationnel de l'Agenda 2030 : référentiel commun, quel que soit le pays, l'acteur, public ou privé, le secteur d'activité, etc. dans une logique d'interdépendance, de mutualisation et d'optimisation des résultats pour les entreprises privées et les collectivités publiques. Mais il permet aussi une mise en cohérence des acteurs et de

leurs politiques et actions, notamment pour la gestion des biens communs ; le renforcement des synergies en organisant la convergence des actions et des moyens, de façon à améliorer la performance de chaque échelle d'intervention, privée et publique, locale et régionale, individuelle et collective.

Au-delà du caractère éthique de la coopération entre nations, il est de l'intérêt même des pays de partager les moyens, techniques et humains, pour assurer un développement soutenable, respectueux des Hommes et de l'environnement. Cette coopération existe d'ailleurs depuis toujours, avant même l'adoption des ODD, à toutes les échelles, à tous les secteurs, mais à des degrés variables. Ainsi, les multiples démarches existantes de développement durable (Agendas 21 locaux, Plan climat air-énergie territorial (PCAET), stratégies de Responsabilité sociétale de entreprises (RSE) et Responsabilité sociétale des organisations (RSO), actions de lutte contre le changement climatique, mécénat, etc.), engagées dans les entreprises et les collectivités territoriales, sont toutes caractérisées par le partenariat, la coopération, les coalitions, les alliances. Cette réalité à l'œuvre sur les territoires donne lieu à un foisonnement d'initiatives collectives. En une décennie, le mouvement de co-construction territoriale a progressivement émergé en France<sup>2</sup>.

On peut donc considérer que l'application de l'ODD 17 est déjà en partie effective, mais cette effectivité n'est réelle qu'au niveau de certaines de ces démarches et pas encore dans tous les domaines thématiques. Elle ne prend encore qu'insuffisamment en compte la dimension intergénérationnelle spécifique au développement durable, ainsi que la révolution numérique. Et surtout, elle n'est pas encore suffisante pour assurer le changement d'échelle nécessaire pour évoluer vers une véritable transformation socio-économique de notre modèle. Il faut donc l'étendre, la moderniser, la régénérer, l'adapter et la généraliser, peut-être en partant mieux des enjeux correspondants le plus à la situation, non seulement, de chaque pays, mais aussi de chaque territoire. Il convient donc d'être à l'écoute des besoins de ces derniers.

La transversalité du partenariat, qui peut s'appliquer à tous et partout, et la multitude des enjeux portés par les seize premiers ODD, expliquent que les cibles du dix-septième soient au nombre de 19 ! Elles ne concernent donc pas uniquement, loin de là, la coopération collaborative, notamment locale, entre les acteurs, tel qu'on l'entend traditionnellement dans la sphère de la société civile française.

L'ODD 17 est donc centré sur la coopération avec les pays en développement, ce qui correspond au principal objectif de l'Agenda 2030 « ne laisser personne de côté », en prolongement des « Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) », prédécesseurs des ODD. Tous les acteurs peuvent jouer leur rôle à l'international. Si les collectivités territoriales y participent déjà au niveau de la coopération décentralisée, la cible des « partenariats multipartites » concerne l'animation de leur propre territoire. À travers leurs dynamiques locales, citoyennes, associatives, entrepreneuriales, une dynamique de co-construction pour répondre aux défis est engagée. La question à se poser pour les collectivités territoriales est celle du déclenchement de leur mise en mouvement, entre incitation politique, réglementation technique ou dynamique volontaire, entre élan « top/down » et pressions « bottom-up », et celle de l'efficacité respective de chacune de ces impulsions.



## Les repères pour mon organisation

### Questionner ses activités pour contribuer à l'ODD 17

Ma collectivité a-t-elle initié une politique et/ou des actions, de dialogues et de consultations réguliers, formels ou informels, avec ses administrés, en dehors des réunions publiques liées à la vie politique ?

Ma collectivité a-t-elle impulsé une politique et/ou des actions d'échanges collaboratifs multi-acteurs (ateliers participatifs de co-construction, valorisation de l'engagement associatif, mise au point collective d'indicateurs de progrès, prix pour des partenariats novateurs, réseau de territoires innovants, solutions techniques mutualisées et massifiées, etc.) sur des domaines de sa compétence ou sur des enjeux territoriaux propres ?

Ma collectivité a-t-elle impulsé et/ou soutenu une dynamique de « catalyse territoriale » pour animer durablement les liens entre les organisations de mon territoire ?

Ma collectivité a-t-elle mis en place une politique et/ou des actions, de coopération décentralisée ?

Ma collectivité encourage-t-elle la production et la consommation locales, les circuits courts, l'économie collaborative ?

Quelle est la place de l'économie sociale et solidaire dans ma collectivité ?

Quels sont les biens publics et les biens communs gérés ou facilités par ma collectivité ?

Ma collectivité a-t-elle participé au grand débat national de 2019, et sur quels thèmes en particulier : transition écologique, fiscalité, organisation de l'État, démocratie et citoyenneté ?

### Identifier les principales interactions clés de l'ODD 17

Dans le cadre de l'Agenda 2030, l'ODD 17 occupe une place particulière et centrale dans l'atteinte des objectifs pour le développement durable. « Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement » est en effet le moyen le plus efficace pour garantir le succès des objectifs dans chacun des domaines spécifiques liés au développement humain et économique, à la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. Il est indispensable de créer des synergies entre tous les États, collectivités, associations et entreprises. Pour ce faire, les interactions de l'ODD 17 avec les autres objectifs sont sans limites, comme évoqué et approfondi tout au long de ce guide.

#### Que gagne-t-on à travailler sur les interactions de l'ODD 17 avec les autres ? Une mobilisation élargie, des cibles priorisées, une transition approfondie

Travailler sur les interactions de l'ODD 17 avec les 16 autres permet, à partir d'un travail sur la mise en œuvre de partenariats pour le développement, de :

- Mobiliser plus largement techniciens, élus, partenaires, sur un projet local de développement durable, en partant de leurs sujets de préoccupation et en montrant que ces sujets croisent ceux des partenariats pour le développement : les actions sur la coopération peuvent contribuer à la mise en œuvre de leurs objectifs et inversement, leurs actions peuvent contribuer à la réalisation des objectifs la mise en

œuvre des partenariats pour le développement. Cela permet donc de dépasser les silos en travaillant sur des sujets concrets de coopération, et d'améliorer ainsi la cohérence du projet, d'élargir la vision et de consolider le partenariat local (ODD 17), dans lequel la collectivité tient un rôle majeur.

- Éclairer les cibles prioritaires à viser sur l'ODD 17, en fonction des enjeux spécifiques du territoire, des priorités politiques locales et des acteurs mobilisables.
- Avancer sur le chemin de la transition en faisant évoluer certaines actions qui peuvent, partant d'un seul objectif, en remplir plusieurs en même temps. Cela permet donc de développer, pour un même budget, davantage de bénéficiaires.

## 📍 Les mots-clés de l'ODD 17

Coopération, aide publique et privée  
au développement

Inter-territorialité

Partenariats  
multi-acteurs

**Cohérence  
des politiques**

**Réorientation  
des ressources  
financières**

Transferts de  
technologies

**Alliances**

Gestion des biens  
communs

**Hybridation  
des modèles  
socio-économiques**

**État civil**

**Harmonisation  
des normes**

Réseaux  
professionnels

Gouvernance  
internationale

Catalyseurs  
territoriaux

**Renforcement  
des capacités**

Économie sociale  
et solidaire

**Coalitions**

**Dynamiques  
citoyennes**

Dynamiques  
associatives



## Les outils pour décliner les cibles

### 17.3 et 17.5 Mobiliser des ressources financières en faveur des pays en développement et favoriser des dispositifs pour encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés

**Les collectivités territoriales** sont activement impliquées dans la solidarité internationale et l'aide au développement, notamment grâce au principe de **coopération décentralisée**, dont la **commission nationale (CNCD)** offre un aperçu : 4 727 collectivités territoriales françaises sont engagées dans des projets à l'étranger, en collaboration avec 2 650 collectivités étrangères, ayant permis 10 530 partenariats à ce jour. **L'Aide publique au développement (APD)** représente quant à elle pour la seule année 2018 un total de plus de 116 750 000 euros pour la France. Toutes les collectivités sont mobilisées dans ce processus, autant au niveau régional, départemental ou intercommunal. La coopération décentralisée est orientée principalement à destination de l'Afrique Subsaharienne francophone, le Sénégal, le Burkina Faso et le Mali totalisant plus 1 100 projets en collaboration avec des collectivités territoriales française. Ces partenariats visent non seulement à mettre en place des projets de développement, mais favorisent également l'investissement direct dans ces régions, dans les domaines éducatifs, de santé ou dans l'entrepreneuriat. Les Investissements directs à l'étranger (IDE) français vers les pays en développement totalisaient en effet en 2017 plus de 7 milliards d'euros.

### 17.7 Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement, notamment en faveur des pays en développement

**MOOC « Comment faire un laboratoire d'innovation publique »** : développées dans de nombreux pays (Danemark, Canada, Chili, Grande Bretagne, États-Unis ...) et dénommés par le terme « innovation publique », ces approches placent la créativité et la prise en compte de l'utilisateur au cœur de leurs logiques d'action. Aujourd'hui en France, les administrations (collectivités, État, opérateurs...) s'engagent dans la mise en place de « labs ». Ces derniers diffèrent par les méthodes qu'ils emploient, les thématiques sur lesquelles ils travaillent, leurs modes d'animation ou leurs objectifs. Ce MOOC (Massive Open Online Source, Cours en ligne ouverts et massifs) est destiné à tous les agents publics qui souhaitent mettre en place une démarche collective d'innovation incarnée par un laboratoire.

**Laboratoire de l'innovation publique** : dans le cadre de la modernisation de la fonction publique, des structures ouvertes se sont déployées sur les territoires. Ces outils sont au service des administrations, de la société civile et des usagers pour viser l'amélioration des politiques publiques. À l'exemple du SSILAB, Living Lab de Lille dédié à l'innovation et à l'investissement dans l'économie sociale et solidaire, ces lieux ont pour but de décloisonner et travailler ensemble dans un environnement favorisant les idées. Ils mobilisent les acteurs publics du territoire autour d'approches « centrées utilisateurs », imaginent et testent rapidement de nouvelles solutions à des problématiques concrètes et diffusent à l'ensemble des acteurs du territoire, quels que soient leur origine ou leur statut, une culture de l'innovation.

### 17.9 Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des acteurs, dont les pays en développement

**MOOC francophones** : dans le domaine de la coopération multi-acteurs, les agents publics peuvent s'inspirer des démarches d'acteurs locaux, à l'instar du MOOC « Les alliances qui changent les territoires ». Au sujet de l'animation territoriale, le CNFPT a mis en ligne en mars le MOOC « Territoires et développements : changeons d'époque ! », qui éclaire sur les enjeux et les mutations du développement territorial. Ces MOOC sont accessibles aux pays du Sud et peuvent donc favoriser le dialogue et la pédagogie dans le cadre de projets multi-acteurs menés par les collectivités auprès de pays en développement.

### 17.10 Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable

**Co-construction d'un schéma de développement économique ciblé** : dans le domaine du tourisme, Atouts France ambitionne la visite de 120 millions de touristes en France d'ici 10 ans. À l'échelle d'un territoire rural, l'agglomération 2B du bocage bressuirais a mobilisé l'ensemble des acteurs (élus, animateurs, hôtels, gîtes ...) pour concevoir et mettre en forme un schéma partagé du tourisme, afin de porter une stratégie de marque collective valorisant les atouts du territoire. L'agglomération a facilité l'ingénierie de services et la mise en relation des hébergeurs avec des financeurs publics.

**Accompagnement innovant vers l'emploi** : pour accompagner des personnes fragilisées vers le retour à l'emploi, des collectivités locales ont initié des dispositifs innovants multi-acteurs, pour faciliter un accueil de proximité et mettre en relation les personnes avec des employeurs et des entreprises.

Exemples : l'association « Entreprendre ensemble à Dunkerque », fondée par la communauté urbaine de Dunkerque, et le groupement d'intérêt public ActivitY', agence d'insertion du département des Yvelines.

**Les SCIC, outil d'alliance publique-privée** : les sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic) portent des projets présentant un caractère d'utilité sociale. Les collectivités locales peuvent détenir jusqu'à 50 % de leur capital. Rassemblant collectivités, associations, salariés, entreprises, les Scic constituent une nouvelle forme de partenariat public-privé et s'inscrivent dans une logique de développement local, dans le domaine de l'écomobilité, de l'énergie et de l'alimentation, ou encore de la santé et du numérique.

Par exemple, la Scic « Bains d'énergie », a été mise en place pour aménager deux anciens sites industriels de la vallée du Bagnovre dans les Vosges, pour y produire de l'énergie renouvelable et soutenir le tourisme vert.

### 17.14 et 17.17 Renforcer la cohérence des politiques de développement durable ; encourager et promouvoir les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile

**Centres de ressources « politique de la ville »** : un réseau national de vingt centres de ressources de la politique de la ville (RNCRPV), soutenu par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), a pour but de renforcer la cohésion sociale et territoriale, aux différentes échelles territoriales, et de faciliter les coopérations entre acteurs et entre territoires, comme le stipule la charte partenariale pour les centres de ressources, signée par les associations nationales d'élus (Association des régions de France (ARF), Association des départements de France (ADF), ADCF, Association des maires de grandes villes de France urbaine (AMGVF-France), AMF, Villes et banlieue, Villes de France). Ainsi, en région Centre-Val de Loire, le centre de ressources Villes au carré s'emploie à faire réseau, faire savoir et savoir-faire pour les acteurs de son territoire, en articulant l'animation du dialogue territorial par des rencontres, la mise à disposition de ressources numériques, dont le partage de bonnes pratiques, et en accompagnant la montée en compétences et les expérimentations des acteurs publics, avec l'appui de chercheurs, de consultants et de partenaires spécialisés.

En 2012, le **labo régional des partenariats** a été créé en Alsace à l'initiative d'Alsace Active, avec le soutien de collectivités, pour mettre en relation entreprises, associations et collectivités, afin d'innover collectivement pour apporter des réponses multi-acteurs aux enjeux sociétaux locaux. Ce concept a essaimé avec des antennes en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et en Auvergne-Rhône-Alpes. Avec 3 missions centrales : l'animation du dialogue territorial, l'accompagnement des démarches partenariales locales et la mise en place d'expérimentations, comme le projet Silver Geek à Poitiers (innovation de solidarité numérique intergénérationnelle, vecteur de bien vieillir et d'inclusion numérique par une approche ludique, en phase de déploiement à l'échelle nationale).

**Conseil supérieur de l'ESS** : depuis 2010, la ville de Strasbourg, l'Eurométropole et la chambre régionale de l'Économie sociale et solidaire (ESS) ont co-construit le Conseil supérieur de l'ESS. Cet organe territorial multi-acteurs est rythmé par des séances plénières et des ateliers thématiques rassemblant élus et techniciens des collectivités, acteurs de terrain de l'ESS et acteurs publics. Cette dynamique partenariale a généré des impacts positifs en termes de valorisation du rôle des élus et des acteurs de l'ESS, d'achats publics, d'innovation sociale et de pouvoir d'agir des habitants, pour un budget modéré. La gouvernance de la politique de l'ESS a inspiré une gouvernance partagée de stratégie du territoire, dans l'élaboration de la stratégie de développement économique « Strasbourg éco 2030 ».

### 17.19 D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement

Dans le but de réaliser le suivi et l'évaluation de la territorialisation de ses ODD, la DREAL de la **région Nouvelle-Aquitaine** s'applique actuellement à créer une plateforme centralisée et ouverte des données concernant chacun des objectifs de l'Agenda 2030. Cette plateforme a pour vocation d'offrir aux collectivités les indicateurs et les informations nécessaires afin qu'elles s'approprient et mettent en œuvre des initiatives à l'image de ce qui a déjà été réalisé dans la région. Cette approche territoriale basée sur la transparence et la coopération va permettre un suivi et une évaluation continue des projets en cours afin d'approfondir et renforcer l'appropriation des ODD par les différentes collectivités, tout en favorisant les partenariats entre celles-ci.

**Accompagner un développement économique local durable** : le label Générateur Bourgogne-Franche-Comté a été créé par un groupe d'acteurs régionaux travaillant collectivement en faveur d'un développement local durable. Il marque une volonté partagée de favoriser la création d'une économie de proximité pérenne, en réponse à des besoins sociaux et environnementaux non pourvus sur le territoire.

L'action menée par les porteurs du label repose sur une démarche commune d'accompagnement des territoires. Cette méthode innovante s'attache à faire émerger les besoins locaux, conjointement avec les territoires, en vue de développer des projets économiques pour y répondre durablement.

Le Générateur BFC a accompagné près de 15 collectivités territoriales et mobilisé plus de 60 partenaires différents, autour de projets innovants d'économie circulaire, et la mise en œuvre de projets structurants pour le territoire, comme l'approvisionnement local de la restauration collective, l'animation de zones d'activités, la structuration et la valorisation de la filière bois.

**Plateforme « L'innovation territoriale en actions ! »** : afin d'aider les territoires à s'inspirer des démarches pionnières en matière de co-construction territoriale, la plateforme capitalise sur les réponses apportées pour conduire une démarche efficace. Elle est animée par un programme de webinaires mensuels pour répondre aux questions et partager les pratiques. Cet outil a été réalisé en convergence avec le « Carrefour des innovations sociales » qui référence les principales initiatives, ainsi qu'en complémentarité avec l'outil national d'orientation des entrepreneurs de l'Économie sociale et solidaire (HubESS) qui rend plus lisible et visible l'offre d'accompagnement des projets d'utilité sociale.



## Initiatives des territoires : les partenariats

→ Collectivités / Académiques /  
Institutionnels / ESS

### Plateforme RSE Nantes métropole

La plateforme RSE de la métropole nantaise est une communauté d'acteurs engagés pour le développement et la promotion de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) avec un mode de gouvernance partagé. Composée d'acteurs académiques, publics, institutionnels, d'entreprises et de l'ESS, cette plateforme rend visible et lisible de bonnes pratiques et des démarches responsables, depuis sa création en juin 2013 via le site [www.rse-nantesmetropole.fr](http://www.rse-nantesmetropole.fr).

Cette démarche est guidée par 2 ambitions majeures : essaimer les bonnes pratiques RSE, en particulier auprès des TPE, des PME et de leurs salariés, travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire sur la base d'une philosophie partagée. La métropole de Nantes en partage l'initiative avec l'école de commerce Audencia et est impliquée dans la gouvernance, via un comité RSE d'élus et a intégré des critères RSE dans la commande publique.

→ Multi-acteurs

### Le Partenariat français pour l'eau

Dans l'esprit de l'ODD 17, différentes plateformes françaises et internationales ont intégré dans leur cœur de fonctionnement un dispositif multi-acteurs leur permettant de croiser les regards des différentes parties prenantes, publiques et privées, nécessairement impliquées dans la mise en route des grands accords internationaux, tels que l'Accord de Paris pour le climat, celui de Sendai pour les catastrophes et désastres, celui de Quito pour les villes durables et bien sûr celui de l'Agenda 2030.

Avec ses 6 collègues regroupant l'État, les collectivités et les parlementaires, les ONG, les entreprises et le monde de la recherche française, le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) en est un exemple de premier plan. L'Agenda 2030 constitue désormais la priorité de ces plateformes multi-acteurs qui représentent la voix de la société toute entière et qui, à l'instar du PFE pour le volet eau, doivent devenir des interlocuteurs incontournables des gouvernements nationaux et locaux afin de traduire ces accords onusiens en actions concrètes.

→ Collectivités / Privé / Associations /  
Institutionnels

### La ville durable de Loos-en-Gohelle

En 30 ans, cette commune du Pas-de-Calais a fait émerger un nouveau modèle territorial, de l'abandon de l'extraction minière au développement durable, fondé sur 3 leviers : la mise en récit du territoire et de ses spécificités ; l'implication des habitants, acteurs de leur territoire, co-concepteurs de l'action publique ; des thématiques de développement durable : biodiversité, écoconstruction, écoactivités, écomobilité, écohabitat, agriculture.

Au quotidien, cette commune favorise l'implication des habitants dans une logique de partenariat, à l'instar du programme « fifty/fifty » : les habitants et la commune sont des partenaires pour la réalisation de projets (les habitants étant des forces vives, la commune apportant des moyens matériels et financiers), comme la construction de chemins ruraux avec l'appui des agriculteurs.

Les 110 hectares de terrils se sont transformés sous l'impulsion de la municipalité loosoise et de pionniers en base 11/19, zone d'activités innovantes. Elle accueille notamment centres culturels, entreprises, associations et centres de ressources régionaux comme le Centre permanent d'initiative à l'environnement (CPIE) Chaîne des Terrils, installé en 1995, le Centre de création et de développement des éco-entreprises (c2de), depuis 2004, et le Centre ressource du développement durable (CERDD), installé en 2005, Loos-en-Gohelle est un territoire-pilote du développement durable et du programme rev3, de la troisième révolution industrielle, impulsée en 2013 par la région des Hauts-de-France. Il s'agit d'une dynamique collective visant à transformer les Hauts-de-France, pour en faire l'une des régions les plus avancées en matière de transition énergétique et de technologies numériques.



## → Multi-acteurs

### La Maison de services au public d'Ayen (Corrèze)

La Maison de services au public (MSP) d'Ayen (700 habitants) est intégrée au plan d'actions « Agenda 2030 », notamment au travers de l'ODD 10 sur les inégalités, et de l'ODD 17 sur les partenariats. Elle compte 27 partenaires (dont Pôle Emploi, EDF Solidarité, CAF, La Poste, SNCF...) regroupés au sein de cette structure afin de proposer des services visant à réduire les inégalités en matière d'accompagnement des populations. Qu'ils soient publics, associatifs ou privés, ces partenaires missionnent la structure, par convention, dans les domaines de l'emploi, la famille, la santé, le logement, les transports, les démarches administratives, les usages numériques... Ainsi, parmi ses nombreux services, l'établissement propose des sessions de formation et d'information sur des thématiques comme le développement durable ou la mobilité, des animations autour de thèmes divers (économie d'énergie, sécurité internet, consommation...), des ateliers d'apprentissage du français, ou encore des cours d'informatique individualisés ou en groupe pour professionnels et seniors. Un succès grandissant qui ne se dément pas d'année en année, au regard des chiffres de fréquentation. Ce projet local pragmatique démontre que des solutions agiles et solidaires permettent de « réinvestir » les territoires pour une meilleure équité de services.

## → Collectivités / Privé / Associations

### « Agir ensemble à Charenton-le-Pont Saint-Maurice » (Val de Marne)

La communauté de communes de Charenton-le-Pont Saint-Maurice (45000 habitants), a lancé en 2012 sur son territoire un projet innovant visant à rapprocher associations et entreprises. Cette expérimentation a confirmé l'intérêt de la coopération entre associations, entreprises et collectivités afin de répondre à des enjeux partagés par ces acteurs.

Plus de 150 dirigeants se sont mobilisés dans ce cadre autour de 3 thématiques partagées : le handicap, l'insertion des jeunes, la lutte contre la précarité, donnant lieu à 3 groupes de travail thématiques réunissant associations, entreprises et services techniques de la collectivité et animés par un binôme association/entreprise. Ce dispositif a abouti à la mise en place de différentes actions dont « Quand élèves et entreprises se rencontrent », qui a permis depuis 5 ans à plus de 800 élèves de seconde de découvrir le monde de l'entreprise par des interventions de chefs d'entreprises et des enquêtes de petits groupes d'élèves.

Fort de ces résultats, l'intercommunalité Paris-Est-Marne et Bois travaille actuellement à la mise en place de nouvelles actions pour en faire bénéficier les habitants et les organisations d'autres communes.

## → Multi-acteurs

### Les plateformes territoriales de développement durable

Les collectivités territoriales mènent depuis des années des politiques et des actions spécifiques en faveur du développement durable, mais elles ne sont pas toujours coordonnées entre les différentes échelles territoriales qui les entourent (du village à la planète), ne font pas toujours place à l'ensemble des parties prenantes, tout en ne prenant pas suffisamment en compte les enjeux intergénérationnels.

Cet objectif de « gouvernance territoriale partagée du développement durable » s'est traduit dans un premier temps à travers l'Agenda 21 local, et maintenant, potentiellement, à partir des nouveaux ODD, même si on ne parle pas encore d'« Agendas 2030 » locaux. La concrétisation progressive de la réforme territoriale de 2015/2016, notamment à travers les Schéma Régional D'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), est encore, trois ans plus tard, l'occasion de questionner les relations réciproques entre les territoires et le développement durable. Ainsi, les acquis des expériences des réseaux décentralisés du développement durable pourraient permettre à ces réseaux, en liaison avec les nouvelles régions, d'être les catalyseurs de cette gouvernance, sous la forme par exemple de « plateformes territoriales du développement durable ».

Certaines existent d'ailleurs déjà, sous différentes formes : l'antenne Grand Ouest du Comité 21, les agences régionales de l'énergie et de l'environnement, quand elles existent (dont le Centre ressource du développement durable (CERDD) dans les Hauts-de-France), les Conseil économique social et environnemental régional (CESER), les responsables développement durable des différents niveaux de collectivités et des établissements d'enseignement et de recherche, les associations et fondations spécialisées, etc. Des pratiques qui doivent être généralisées.

## → Multi-acteurs

### L'ancrage territorial des entreprises

Les dynamiques territoriales dépendent beaucoup de la fertilisation croisée entre les collectivités et les entreprises qui y sont implantées. Parmi les nombreux travaux qui ont analysé les expériences de partenariats entre ces deux entités, le guide « S'ancrer dans les territoires pour gagner en performance », publié en 2017 par l'association Orée, avec le soutien d'EDF, de GRDF, du Groupe La Poste, de la SNCF et du bureau d'étude Utopies, retrace les échanges et les retours d'expériences sur ce sujet de l'ancrage local et les étapes de la co-construction, qui participent ainsi à concrétiser la cible « Partenariats multipartites » de l'ODD 17. Ce guide a pour objectif de démontrer aux entreprises l'intérêt de construire des liens étroits avec les acteurs de leur territoire, et particulièrement les collectivités locales, de faire le point sur leurs démarches d'ancrage local et d'identifier des axes d'amélioration et des pistes pour progresser. Par ailleurs, le guide « Construire ensemble l'engagement territorial des entreprises » illustre des exemples de mobilisation locale.

## → Multi-acteurs

### « Faire ensemble » avec la Fonda

La Fonda, association reconnue d'utilité publique, est un laboratoire d'idées au service du monde associatif, créé en 1981. Elle fournit des éclairages et des outils pour comprendre les phénomènes à l'œuvre dans la société, explorer leurs effets sur l'action associative et nourrir les décisions stratégiques des responsables associatifs et de leurs partenaires. Elle représente avec d'autres groupements fédérateurs, comme Le mouvement associatif, un interlocuteur privilégié des collectivités territoriales souhaitant engager des actions partenariales avec les collectifs de citoyens et les communautés d'action de la société civile. Elle dispose d'une antenne en Nouvelle-Aquitaine.

La Fonda intervient à l'occasion de séminaires inter ou intra-associatifs pour y proposer des animations et ateliers de réflexion stratégique, en s'appuyant sur la gamme d'outils méthodologiques de prospective qu'elle a développée depuis dix ans. Tous les deux ans, elle organise une « Université de la prospective », rendez-vous de réflexion collective pour les acteurs du monde associatif et plus largement les acteurs de l'économie sociale et solidaire. La dernière université de mars 2018, organisée en partenariat avec Le mouvement associatif, le Comité 21 et Futuribles international, a été consacrée aux ODD. Ses travaux se poursuivent jusqu'en 2020 dans le cadre des « Ateliers du faire ensemble », sur trois thématiques : éducation et lutte contre les inégalités, énergie et santé.

La Fonda a créé un jeu de prospective « Faire ensemble », jeu de cartes qui permet de mieux cerner les liens entre les acteurs du territoire et les grands enjeux de société.

## → Multi-acteurs

### L'Agenda 2030, un cap pour le Comité 21

Né à la suite du Sommet de la Terre de RIO (92), le Comité 21 est l'association française pour le développement durable, qui réunit près de 400 adhérents (entreprises, collectivités, associations, institutionnels, établissements d'enseignement, citoyens et médias) dans le droit fil de l'esprit de l'ODD 17, incarné avant l'heure depuis près de 25 ans ! Anticiper, Accompagner, Transformer : le Comité 21 contribue à transformer la société vers un modèle durable en s'appuyant sur l'Agenda 2030 et les 17 Objectifs mondiaux du développement durable (ODD).

**Anticiper les mutations** : la société doit aujourd'hui se préparer à de nombreuses mutations qu'elles soient environnementales, technologiques, démographiques ou encore réglementaires. Pour anticiper ces transformations, et mieux s'y adapter, le Comité 21 propose un décryptage régulier des actualités, afin d'analyser les tendances et repérer les variables de rupture. Ce travail consiste à éclairer les décisions avant qu'elles ne deviennent inévitables.

**Accompagner ses membres** : pour permettre aux acteurs d'adopter une démarche « proactive », le Comité 21 propose différents parcours d'accompagnement, intégrant un benchmark des outils et des bonnes pratiques, des méthodes d'intelligence collective, des expérimentations et du passage à l'acte. En parallèle, le Comité 21 propose des formations courtes, disponibles en inter ou intra, ainsi qu'une offre d'accompagnement sur-mesure.

**Accompagner ses membres** : pour permettre aux acteurs d'adopter une démarche « proactive », le Comité 21 propose différents parcours d'accompagnement, intégrant un benchmark des outils et des bonnes pratiques, des méthodes d'intelligence collective, des expérimentations et du passage à l'acte. En parallèle, le Comité 21 propose des formations courtes, disponibles en inter ou intra, ainsi qu'une offre d'accompagnement sur-mesure.



## Focus sur Des actions internationales

La ville de Hô Chi Minh et l'ODD 17

### Établir des partenariats stratégiques pour innover dans la réalisation des objectifs

L'Objectif 17 est un appel mondial au renforcement des moyens de mise en œuvre et à la revitalisation du Partenariat mondial pour le développement durable. Conscient de la valeur ajoutée que le secteur privé peut apporter à la réalisation de l'ensemble des objectifs de l'Agenda 2030, la ville de Ho Chi Minh a encouragé la création du Saigon innovation hub (SIHUB), avec le soutien de la Banque asiatique de développement, en tant qu'espace rassemblant des acteurs clés pour ouvrir un espace d'innovation et de partage d'expériences. Le SIHUB appelle donc différents acteurs, tels que le secteur privé, les entreprises sociales, les universités et divers autres, à unir leurs forces pour résoudre des problèmes sociaux, environnementaux et économiques qu'ils ne peuvent pas résoudre individuellement. Parmi les développements clés du SIHUB jusqu'à aujourd'hui, la création de l'événement HCMC Impact start-up et de la formation HCMC Innovation sociale et Entrepreneuriat constituent deux exemples positifs des efforts conjoints de nombreux acteurs pour relier la communauté mondiale des start-up.

Projet de coopération décentralisée entre le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et la région de Mopti au Mali

### Objectif : « Développement économique, renforcement de la sécurité alimentaire dans la région de Mopti à travers la structuration de la filière laitière et l'appui de la production rizicole ; renforcement de la gouvernance locale avec le développement d'un système d'information géographique »

En 2010, afin de répondre aux besoins de la région de Mopti mais aussi des cercles et des communes, un système d'information géographique (SIG) a été mis en place au niveau de la région de Mopti dans le cadre de la coopération, avec l'appui du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) (recrutement et équipement d'un cadre malien et formation par un agent spécialiste du conseil départemental). Il s'agit d'un outil d'aide à la décision, de cartographie et planification très apprécié des acteurs du développement, par ailleurs unique au niveau de la région de Mopti. Un comité de pilotage annuel définit les priorités et des formations sont régulièrement organisées pour augmenter l'autonomie de chaque collectivité dans la collecte de données, pour alimenter les cartes de leur territoire.

Depuis 2010, près 270 cartes ont été créées sur les thématiques suivantes : l'hydraulique, la santé, l'éducation, l'agriculture, l'élevage, la population, la migration, les énergies renouvelables. Les huit cercles et 80 communes sur 108 ont bénéficié des services de la cellule SIG en cartes ou en données statistiques. Les ONG, les bureaux d'études et les étudiants bénéficient aussi de ce service.

**Coût total du projet :** 1 623 220 € > Co-financement MEAE sur trois ans : 233 500€

**Partenaires du projet :** Association Ille-et-Vilaine Mopti, Fondem



## Ressources pour aller plus loin

### Les acteurs spécialisés

Agenda2030.fr

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Comité 21.org

Lerameau.fr

Cités et gouvernements locaux unis (CGLU)

Cités unies France (CUF)

Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE)

Association française des communes et régions d'Europe (AFCCRE)

Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES)

CNFPT (e-communauté développement local)

Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD)

### Les sources

#### Avis de la plateforme RSE

« Vers une responsabilité territoriale des entreprises », France Stratégie, juillet 2018 : <https://www.strategie.gouv.fr/publications/vers-une-responsabilite-territoriale-entreprises-avis-de-plateforme-rse>

#### Guide « S'ancrer dans les territoires pour gagner en performance »,

OREE, septembre 2017 : [http://www.oree.org/source/\\_189.pdf](http://www.oree.org/source/_189.pdf)

#### Guide « Construire ensemble l'engagement territorial des entreprises »

MEDEF – Le Rameau, octobre 2018 : [http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2018/10/Guide\\_MEDEF\\_Construire\\_Ensemble\\_Engagement\\_Territorial\\_Entreprises\\_10\\_2018\\_BAD.pdf](http://www.lerameau.fr/wp-content/uploads/2018/10/Guide_MEDEF_Construire_Ensemble_Engagement_Territorial_Entreprises_10_2018_BAD.pdf)

#### Référentiel de la co-construction territoriale

Le Rameau, novembre 2016 : <https://coconstructionterritoriale.files.wordpress.com/2016/11/recc81fecc81rentiel-co-co-terr-web11.pdf>

#### MOOC « Les Alliances qui changent les territoires »

ESSEC-Le Rameau août 2016 : <https://fr.coursera.org/learn/les-alliances-qui-changent-les-territoires>

#### MOOC « Territoires et développements : changeons d'époque ! »

CNFPT, mars 2019 : <https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:CNFP-T+87030+session01/about>

#### MOOC « Comment faire un laboratoire d'innovation publique ? »

Futurs publics, septembre 2017 : <https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:US-PC+37013+session01/about>